

Baden. Quatre associations vont être relogées

Modifié le 03/11/2017 à 20:27 | Publié le 03/11/2017 à 20:27



• Michel Bainvel, maire; Mélanie Vial, présidente du Festival du conte, signent la convention. Debout, Daniel Bouëssé, président du Bagad de Baden, et Yann Pasco, président du Comité de fêtes. | Ouest-France

Une convention a été signée, jeudi 2 novembre 2017, entre la mairie et les dirigeants de quatre associations. La municipalité de Baden va leur mettre à disposition gratuite des locaux.

Validée en février 2016 par le conseil municipal, la construction des locaux associatifs et économiques (5, rue des Artisans, à Toulbroch), ainsi que l'extension des services techniques, a commencé en début d'année. Jeudi, en mairie, Mélanie Vial, présidente du Festival du conte, Daniel Bouëssé, président du Bagad, et Yann Pasco, président du Comité des fêtes, ont signé en compagnie du maire, Michel Bainvel, la convention de mise à disposition des locaux gratuitement.

Depuis la vente de l'ancienne école de Bois-Bourgerel et des anciens locaux du conseil général, à Toulbroch, au garage Dupas, le bagad de Baden n'a plus de lieu de répétition correcte, Strollad kozh non plus. Le comité des fêtes, lui, a perdu un espace de stockage. Quant au festival du conte, c'est en grande partie au Gréo qu'est stocké son matériel.

Avec cette nouvelle organisation, le comité des fêtes et le festival du conte vont partager un local de 185 m², le bagad et Strollad kozh un local de 100 m². « **On s'est entendu avec Strollad kozh pour les créneaux horaires, car nous en prenons beaucoup** », explique Daniel Bouëssé. Chaque local a un bloc sanitaire. Les quatre associations doivent vider les lieux actuels d'entrepôts à la fin novembre.